

COMMUNE DE ORGES

Délibération n° 28/2025

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Convocation du 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à 19h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude GAGNEUX, Maire.

Présents : M. Claude GAGNEUX, Mme Corinne FOLOPE, M. Noël BOURG, Mme Céline BÉGARD, M. Sébastien SAPIN, Mme Véronique LESAGE, M. Gilbert BOGÉ et M. Boris TOURNEBISE

Excusés : MM Jérémi GUILLAN, Benjamin FEBVRE et Gaëtan BOUCHOT

Secrétaire de séance : Mme Céline BÉGARD

OBJET : Tarifs de location de la Salle de la Dhuy

Considérant l'augmentation des frais de fonctionnement de la salle de la Dhuy,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe les tarifs de location de la salle de la Dhuy, non remboursables et encaissables à la réservation comme suit :

	Orgeois	Extérieurs
* WE 4 jours (jeudi à dimanche ou vendredi à lundi) :	350 €	650 €
* WE 2 jours (samedi & dimanche) ou fériés :	200 €	350 €
* Journée de réunion en semaine :	100 €	200 €
* WE 2 jours (samedi & dimanche) pour les associations orgeoises ⁽¹⁾ et assimilées : 100 € ⁽¹⁾ mise à disposition gratuite une fois par an et par section		

- précise que la facturation d'électricité consommée suivant le relevé des compteurs, au tarif de l'énergie en vigueur, sera arrondie à l'euro le plus proche, y compris en cas de mise à disposition ;
- confirme le montant des cautions, par chèque à l'ordre de la Régie d'Orges :
 - * salle = 600 €
 - * ménage = 200 €
 - * énergie = 150 €

Fait à Orges,
Le 25 novembre 2025

Le Maire,
Claude GAGNEUX

